



Dijon, le 24 mars 2017

Madame, Monsieur,

Pôle des élèves et  
l'action éducative

affaire suivie par  
Nicole Meunier  
Téléphone  
03 45 62 75 50  
Fax  
03.45.62.75.46  
Mél.  
elae21@ac-dijon.fr

2G, rue général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon cédex  
tél : 03.45.62.75.00  
Fax : 03.45.62.75.33

Vous trouverez, ci-joint, une fiche dialogue concernant la poursuite de la scolarité à l'école primaire de votre enfant.

Cette fiche vous informe, dans un premier temps, de la **proposition du conseil des maîtres**. Vous avez un délai de quinze jours (voir date sur la fiche dialogue) pour donner votre avis en retournant à l'école la 1<sup>ère</sup> phase de cette fiche complétée, datée et **signée des deux parents**. Passé ce délai, l'absence de réponse de votre part entraînera l'acceptation de la proposition.

Dans un deuxième temps, le conseil des maîtres arrête sa **décision**. Cette fiche vous est alors transmise pour vous faire part de la décision. Vous disposez à nouveau d'un délai de quinze jours (voir date sur la fiche dialogue) pour faire connaître votre réponse en complétant la partie qui vous est réservée dans la 2<sup>ème</sup> phase de la fiche.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la **décision** du conseil des maîtres, le dossier de votre enfant sera alors transmis à la direction des services départementaux de l'éducation nationale pour être examiné par la commission d'appel. Vous avez la possibilité d'être entendus par cette commission ; il est donc nécessaire de me signaler, en cochant la case correspondante sur la fiche dialogue, si vous souhaitez assister ou non à cette commission. Si vous souhaitez être entendus par la commission d'appel, l'école vous informera en temps utile des heure et lieu de cette commission qui se réunira le 21 juin 2017 .

La décision prise par cette commission vaut **décision définitive** de passage dans la classe supérieure, de redoublement ou de passage anticipé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice académique  
des services de l'éducation nationale  
Directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale de la Côte d'Or

Evelyne Greusard